

le gouvernement interprétera un «non» à la souveraineté-association comme un «oui» au renouvellement de la fédération canadienne. J'aimerais que le leader du gouvernement me dise quelle attitude adoptera le gouvernement si la population du Québec répond «oui» à la souveraineté-association lors du référendum?

● (1450)

Le sénateur Robichaud: Vous demandez un discours.

Le sénateur Asselin: C'est une question recevable. Le leader pourrait-il y répondre?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je suis sûr qu'au cours des six ou huit prochains jours de débat, un bon nombre de sénateurs aborderont longuement dans leur discours les questions du référendum québécois, ainsi que des aspirations régionales et de l'unité nationale. Il est également certain que le leader du gouvernement au Sénat et un certain nombre d'autres sénateurs préciseront également la position du gouvernement.

[Français]

Le sénateur Asselin: Une question supplémentaire. Est-ce que le gouvernement actuel se refusera à tout changement constitutionnel avec le gouvernement en place au Québec, advenant le cas où la majorité des Québécois répondrait oui à la question de la souveraineté-association?

[Traduction]

Le sénateur Perrault: Ce genre de question est purement hypothétique. Elle se base sur des événements qui n'ont pas encore eu lieu. A mon avis, nous nous lançons dans de pures spéculations si nous nous demandons quelle sera la réaction du gouvernement fédéral au cas où certains événements se produiraient dans une province quelconque.

C'est pourquoi je préfère ne pas discuter d'un événement qui n'a pas encore eu lieu et qui n'aura peut-être pas lieu.

[Français]

Le sénateur Asselin: Une question supplémentaire. Étant donné que le gouvernement s'est déjà prononcé dans le discours du trône sur son attitude, advenant un non au référendum, j'imagine que le leader du gouvernement est habilité, actuellement, à nous dire ce que ferait le gouvernement si une réponse majoritaire favorable était donnée à la réponse posée dans le référendum.

[Traduction]

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je suis certain, étant donné sa longue expérience au gouvernement et au ministère, que l'honorable sénateur se rend compte qu'il s'agit là d'un domaine extrêmement délicat. Nous ne servirions en rien la cause de l'unité nationale si nous entamions maintenant une discussion sur ce sujet sur la simple supposition que certains événements vont se produire. Je refuse absolument d'en dire plus pour le moment.

L'ÉNERGIE

LA TAXE D'ACCISE SUR LES CARBURANTS UTILISÉS POUR LE TRANSPORT

L'honorable G. I. Smith: Honorables sénateurs, j'aimerais poser au ministre d'État chargé de l'Expansion économique

une question découlant d'un passage du discours du trône qui figure à la page 5 du compte rendu officiel du 14 avril 1980. La phrase en question se lit ainsi:

Mon gouvernement n'a pas l'intention de hausser de 18c. la taxe d'accise sur les carburants utilisés pour le transport, . . .

Voici ma question: S'agit-il d'un simple énoncé de principe ou d'un engagement?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, d'après moi, sans aucun doute un engagement ou un énoncé de principe, c'est du pareil au même dans le contexte d'un discours du trône. Mon honorable collègue sait, j'en suis certain, qu'un bon nombre de représentants de notre parti ont longuement débattu cette question au cours de la campagne électorale. Je ne pense pas que nous ayons évité d'engager le gouvernement actuel à jamais, non plus que tout autre gouvernement subséquent. De toute façon, comme l'honorable sénateur a lu avec attention le contenu de chaque déclaration que nous avons faite, il a sûrement compris que nous ne songeons pas à instaurer cette hausse de 18c. le gallon d'essence.

Le sénateur Smith (Colchester): Une question supplémentaire. Si je comprends bien ce que l'honorable ministre n'a pas voulu dire en peu de mots, c'est que ce passage du discours du trône est en fait un engagement et, puisqu'il en est ainsi, j'aimerais lui demander ceci: Puisque le gouvernement ne songe pas à imposer une majoration de 18c., envisage-t-il une majoration de la même taxe sur les carburants utilisés pour le transport?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, le moment viendra, peut-être avant trop longtemps, où le ministre des Finances, qui est responsable de l'ensemble de la politique fiscale, examinera le cas de la taxe d'accise tout comme les autres formes de taxation. Et je suppose que son examen débouchera sur une politique fiscale.

Avant que mon honorable collègue me demande si la majoration sera de 16c. ou autre que 18c., qu'il sache que nous n'aimons pas les petits jeux de ce genre.

Le sénateur Roblin: Non?

Le sénateur Asselin: Vous changerez bien d'idée, Bud.

Le sénateur Smith (Colchester): Quand donc le gouvernement a-t-il décidé d'une majoration quelconque, sauf celle dont nous discutons présentement?

Le sénateur Olson: Le 13 décembre dernier—le soir de décembre où le gouvernement a été défait—les députés de l'autre endroit qui ont voté contre le budget proposant une majoration se sont déclarés contre cette augmentation. Pour l'information de mon honorable collègue, une bonne partie du débat avait porté sur cet aspect du budget. Cela ne veut pas dire que le budget ne contenait rien d'autre qui aurait pu être avantageux, mais nous avons rejeté cette augmentation de la taxe d'accise.